



BELLEDOMADAIRE 21-22

ROTARY CLUB GRENOBLE BELLEDONNE
VENDREDI 28 JANVIER 2022 N°20



SERVIR POUR CHANGER DES VIES



PRÉSIDENT:
FABIAN RECHE

PRÉSIDENT ÉLU:
OLIVIER DORNE

TRÉSORIER:
PIERRE DE MEYER

SECRÉTAIRE:
VÉRONIQUE DEFRANCO

PROTOCOLE:
CATHERINE
TOMASELLA



Grande Soirée-Conférence ce vendredi avec remise de chèques aux associations Virades de l'Espoir Isère et L'Enfant Bleu.

Nous étions une salle comble pour assister à la triple conférence des responsables de l'Enfant Bleu, **Maître Régis Deschamps**, directeur de l'association, **Maître Sidonie Leblanc** avocate de l'Enfant Bleu Isère et **Madame Kuenhen** psychologue. Plusieurs bénévoles de l'association étaient présents. Pour Les Virades de l'Espoir nous avons été heureux de revoir **Chloé Fernandes**, notre championne du monde de danse sur glace. De nombreux amis du Club étaient également présents et nous avons été heureux de recevoir notre past Gouverneur **Joël Bessière** et son épouse. Puis vint la cérémonie de remise de chèques aux 2 associations bénéficiaires de nos opérations Vins et Choco-Champagne.

Les responsables des associations nous ont largement remerciés et c'est ainsi que prend tout son sens notre devise du Rotary: « **Servir d'Abord** »

« L'Enfance Maltraitée. Vivre après. Quels moyens, quels droits, pour quels traumatismes? »

Maître Régis Deschamps, directeur de l'enfant Bleu Isère, a inauguré ce cycle de conférence:

Les chiffres concernant la maltraitance des enfants sont effrayants: 22% des adultes avouent avoir été victimes de violence dans leur enfance.

2 enfants meurent chaque jour en France sous les coups de leur entourage, soit un enfant à 2 par classe !!!!!

2/3 des violences sont intra familiales. Les violences sont d'ordre physique, sexuel ou psychologique.

Les pouvoirs publics par le biais de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et l'ASE (Aide Sociale à l'Enfant) sont les premiers intervenants dans cette maltraitance mais , malheureusement leurs moyens sont limités par manque de personnel . C'est là que les associations comme l'Enfant Bleu, association créée en 1989, entrent en jeu par l'intermédiaire de plusieurs missions :

- Prévention au niveau des établissements scolaires
- Plaidoyer au niveau gouvernemental pour faire évoluer les textes
- Se porter partie civile dans les juridictions pour faire entendre la voix et les droits de l'enfant décédé
- Mission d'écoute, d'accompagnement thérapeutique et de suivi psychologique

Maître Leblanc est intervenue ensuite pour nous exposer l'évolution du législateur et notamment l'allongement indispensable à 30 ans après la majorité du délai de prescription en ce qui concerne les maltraitances de l'enfant.

Madame Kuenhen, psychologue partenaire de l'Enfant Bleu nous a expliqué le dysfonctionnement psychique des victimes de maltraitance et comment arriver à « réparer » les troubles provoqués en réhabilitant la part « sujet » de la victime qui ne considèrerait plus qu'en « objet ». La victime se soumet pour rester en vie . Il existe un mécanisme de dissociation (distance esprit-corps) avec amnésie post traumatique et parfois une auto punition tournée vers soi même plutôt que vers l'agresseur. Le travail des psychologues va donc porter sur l'expression des émotions.

L'association ne pourrait exister sans les nombreux **bénévoles** qui interviennent en tant qu'écouter référents des appels téléphoniques.



Vend 3 Février: déjeuner Mercure
Vend 10 Février:
Vend 17 Février: Déjeuner hors les Murs
Vend 24 Février: Grande Conférence